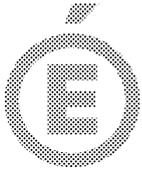


**DEMANDE D'ALLEGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

A TRANSMETTRE POUR LE 11 MARS 2019 AU PLUS TARD A L'IEN DE CIRCONSCRIPTION



Annexe
Circulaire MRH
2018/2019
Aménagement du poste
de travail pour raison
médicale

Situation personnelle :

NOM D'USAGE : Nom de famille :

Prénom : Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Situation professionnelle en 2018-2019 :

Affectation :

Circonscription :

Nature du poste occupé :

Si vous avez-vous déjà bénéficié d'un allègement de service

Année scolaire : Quotité :

Année scolaire : Quotité :

Année scolaire : Quotité :

Date : Signature de l'intéressé(e) :

AVIS de l'IEN de circonscription sur la faisabilité de la demande :

A transmettre pour le **28 MARS 2019 DELAI DE RIGUEUR** à la DSDEN77 – Mission RH

Calendrier Indicatif

Envoi à l'IEN de circonscription	11 mars 2019 <i>Délai de rigueur</i>
Date limite de réception à la MRH	28 mars 2017 <i>Délai de rigueur</i>
Examen des dossiers et éventuellement convocation par le service médical de prévention.	Du 29 mars 2019 Au 10 mai 2019
CAPD	21 mai 2019

Rappel des pièces à joindre obligatoirement à la demande :

- Le présent formulaire de demande renseigné
- Un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) du médecin expliquant la situation médicale de l'intéressé(e) sous pli cacheté à l'attention du médecin de prévention
- Attestation RQTH s'il y a lieu
- Un courrier de l'intéressé(e) explicitant sa situation